

MA SANTE AU TRAVAIL : AGIR AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

SI JE SUIS CONFRONTÉ.E A :

Des douleurs

Des difficultés

Un accident

La maladie

L'usure professionnelle

Le vieillissement

ENSEMBLE,
AMÉLIORONS,
ADAPTONS,
COMPENSONS ET
PRÉSERVONS VOTRE SANTÉ
ET VOTRE EMPLOI

EN ARRÊT DE TRAVAIL OU
NON

JE NE RESTE PAS SEUL(E)
FACE A MES QUESTIONS

LES PROFESSIONNELLS DU
SATM SONT LA POUR ME
CONSEILLER

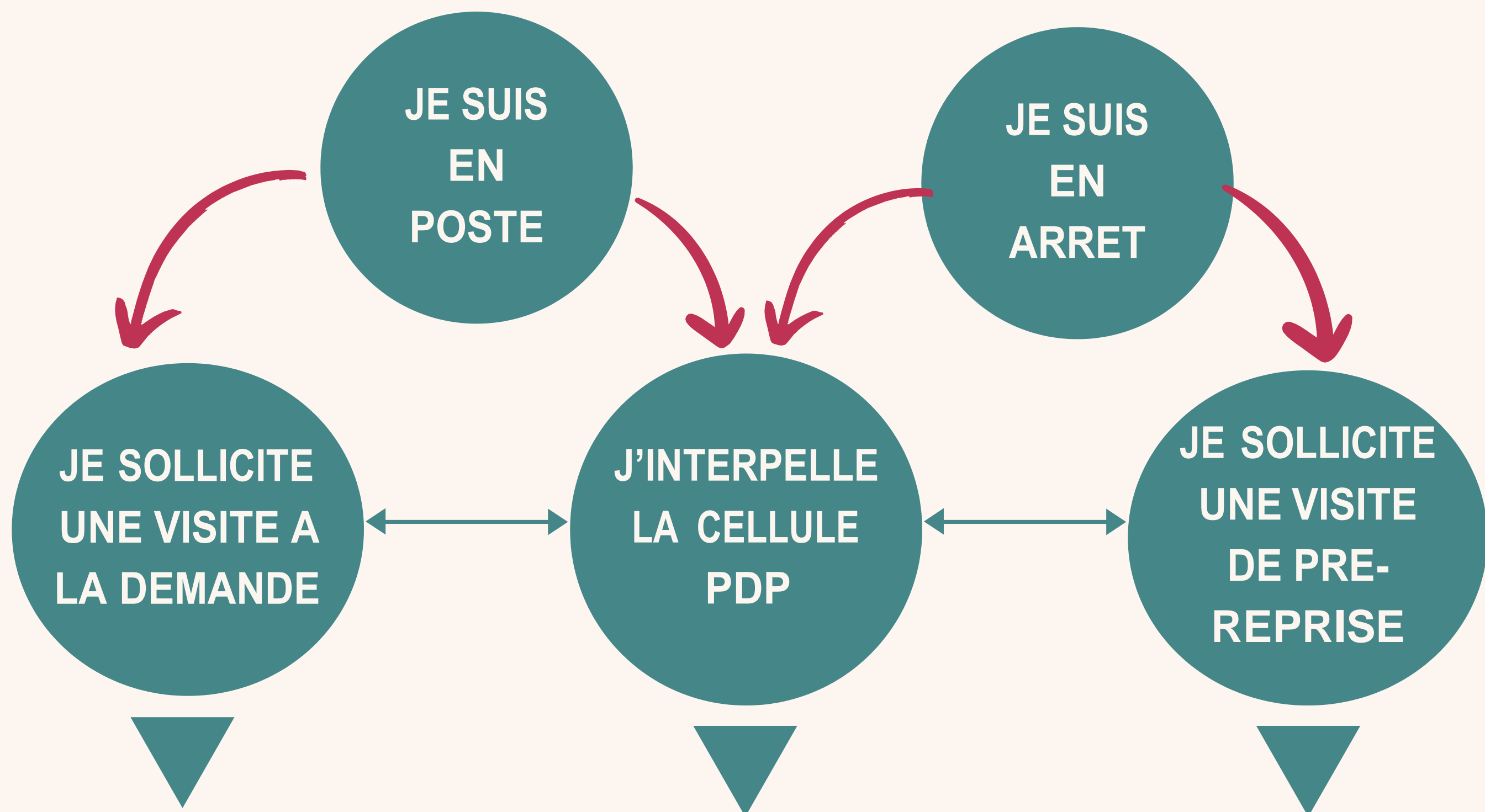
ÉQUIPE MÉDICALE



CELLULE PDP*
PRÉVENTION DE LA DÉINSERTION
PROFESSIONNELLE
02 43 59 75 20 /  contact.pdp@satm.fr



MA SANTE AU TRAVAIL : AGIR AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD



M'offre la possibilité d'échanger sur mes difficultés

Me permet d'anticiper et de me proposer un accompagnement personnalisé

M'informer
Me conseiller
M'accompagner ainsi que mon entreprise

- Pour réduire les risques d'aggravation de ma situation
- Pour trouver des solutions adaptées à mon état de santé
- Pour préserver mon emploi

Me préparer pendant l'arrêt au retour au travail

Me conseiller sur les éventuelles démarches

M'orienter au besoin vers d'autres acteurs